



# Syndicat National **FO** des Finances Publiques

## Section de **SEINE MARITIME**

21 quai Jean Moulin 76037 Rouen cedex  
Tel : 02.35.58.37.17 ou 37.18, e-mail : fo.dgfip.finances.gouv.fr  
**Site départemental FO DGFiP :**

### Comité Social d'Administration Local Formation spécialisée n°2 du 25 mai 2023

Après la lecture de la liminaire intersyndicale, le président apporte les éléments suivants : sur l'organisation et la préparation de cette formation spécialisée, il s'est engagé pour la prochaine fois à respecter le mode de fonctionnement de l'instance.

Quant aux résultats de l'observatoire interne, comme à chaque fois, la Direction a fait ressortir un point qui s'améliore : cette année, c'est la communication.

Même si par ailleurs, il a reconnu les très nombreux points négatifs que nous dénonçons tous les ans et qui dans le département sont amplifiés par la mise en place de la troisième vague du Nouveau Réseau de Proximité : des changements de travail, un nombre accru de kilomètres, une incertitude du lendemain...

Le Président a indiqué qu'il ferait un Comité Social d'Administration Local (CSAL) sur les conditions de vie au travail, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP), les résultats de l'observatoire internes dans le département, le Tableau de Bord de Veille Social...

Sur l'accueil physique, si l'accueil spontané n'a pas augmenté, en revanche les e-contacts et les appels téléphoniques ont augmenté. Peut-être est-ce dû à la fermeture de nos accueils ? Il y a peut-être un lien de cause à effet...

Pour revenir sur les entretiens d'évaluation que les représentants **F.O.-DGFiP 76** avaient dénoncé lors de la précédente Formation Spécialisée (FS), nous avons réitéré nos propos suite justement aux entretiens qui se sont déroulés. Et cela même s'il n'y a eu que 21 recours à la date de la FS. L'insatisfaction de ce système est général.

Le Président a relativisé ces recours en indiquant que les évaluateurs n'avaient pas tous bien compris les consignes.

***D'autant que les évaluateurs N+ 2 confirme quasi toujours le N+1, validant ainsi l'appréciation du N+1, même s'il pose problème. Ce sont les agents qui en pâtissent.***

### **1) Approbation du PV du CSA-FS n°1 2023 ( pour avis)**

Le PV est approuvé à l'unanimité.

### **2) Points obligatoires : examen des mentions inscrites au RSST, analyse des accidents de travail, des maladies professionnelles et des fiches de signalements (pour information).**

Concernant les fiches de signalement, les courriers envoyés aux usagers seront gradués en indiquant notamment les articles du code pénal dont relèvent les faits avec la nature de la sanction.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus sur la situation préoccupante d'un poste comptable. La Direction indique suivre ce dossier de très près.

Concernant les accidents de travail, les représentants **F.O.-DGFIP 76** ont demandé si le collègue qui a eu un malaise dans le service a été vu par le médecin du travail pour savoir si cela ne résultait pas d'une surcharge de travail. Surtout que dans ce service, il y a plusieurs demandes de mutation en cours.

### **3) Note d'Orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2023 ( pour information).**

La secrétaire animatrice fait la présentation de cette note.

### **4) Budget du CSA FS ( pour avis).**

3 niveaux sont retenus : le niveau local, régional et national.

Sur le budget, le département a perdu 3 € de budget par agent. A noter que la réserve passe de 6 à 9 %.

On retrouve les trois critères concernant les dépenses financées par la FS :

- complémentarité
- urgence
- exemplarité.

Concernant le budget de la FS, les organisations syndicales ont approuvé les dépenses figurants dans le tableau ci-dessous à l'exception des dépenses suivantes :

- Le financement des bras articulés installés lors du déménagement des bureaux de la Cité administrative dans les nouveaux locaux.

En effet, cette dépense s'apparente plus à un effet d'aubaine qu'à des critères répondant aux exigences de financement par la Formation Spécialisée (FS) à savoir la complémentarité, l'exemplarité et l'urgence. D'autant que ces bras sont déjà installés. Rappelons aussi que pour nous, ces bras ont été installés pour pallier les bureaux trop petits.

- Le financement de l'étude concernant la fissure sur le bâtiment de Fécamp - site Leclerc. En effet, il s'agit d'un entretien bâtementaire.

Concernant la pose d'une VMC dans les box du site de Bolbec, un co-financement sera réalisé entre la FS et le budget de fonctionnement de la DRFIP.

Un nouvel axe de dépense pourrait être financé par la FS : lutte contre les gaz à effet de serre, le changement climatique et la sobriété énergétique.

Ce point sera étudié pour voir s'il peut faire l'objet d'un financement lors d'une prochaine Formation Spécialisée.

**FS-SSCT DRFIP Normandie de Seine Maritime**

<b>Propositions d'actions – Gestion 2023</b>			
<b>Informations DA</b>	<b>Données fournisseurs</b>		
<b>Libellé demande d'achat</b>	<b>Fournisseurs</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
achat matériel ergonomique suite à demande d'aménagement de poste du médecin de prévention	UGAP	8 000,00 €	10 000,00 €
Mesures empoussièrément sur chantier retrait amiante - CFP Fécamp Leclerc	Qualiconsult	8 580,00 €	10 536,95 €
Mesures empoussièrément sur chantier retrait amiante - CFP Bolbec (demande d'autorisation)	Qualiconsult	8 000,00 €	10 000,00 €
Diagnostic technique visuel en solidité d'un ouvrage existant (mur de soutènement)	SOCOTEC	2 900,00 €	3 570,00 €
Mise à jour plans d'intervention et d'évacuation - SGC BARENTIN	LGPI	982,15 €	982,15 €
Mise à jour plans d'intervention et d'évacuation - SGC MONTVILLE	LGPI	201,00 €	201,00 €
Mise à jour plans d'intervention et d'évacuation - DIEPPE JOFFRE	LGPI	917,10 €	917,10 €
Modification éclairage dans bureaux rdc et boitiers éclairage de secours suite à rapport de visite	DUVAL	4 166,61 €	4 999,93 €
Installation VMC bureaux de réception Bolbec	CLEVIA	9 213,96 €	11 056,75 €
Décontamination local coffre Neufchatel en Bray suite présence moisissures - rapport ISST	BELFOR	2 090,00 €	2 508,00 €
Décontamination local archives Neufchatel en Bray suite présence moisissures - rapport ISST	BELFOR	8 390,00 €	10 068,00 €
Destruction archives local archives Neufchatel en Bray	BELFOR	7 050,00 €	8 460,00 €
Destruction archives local coffre Neufchatel en Bray	BELFOR	1 150,00 €	1 380,00 €
Pose d'un plafond acoustique et de pavés led suite rapport visite ISST -SGC Barentin	Gagneraud	7 267,61 €	8 721,13 €
Pose d'un plafond acoustique et de pavés led suite rapport visite ISST- SGC Barentin	DUVAL	1 979,24 €	2 375,09 €
Pose de support bras articulés bureaux cité administrative	UGAP		50 000,00 €
Pose d'un portillon et d'un garde corps antenne Le Grand Quevilly	Equans	3 327,00 €	3 992,40 €
Co-financement avec le CDAS à 50 % consultations psychologue			2 000,00 €
			<b>141 768,50 €</b>

**5) Retour des agents vulnérables (pour information).**

Les agents vulnérables sont suivis par les assistants de prévention et les chefs de services. Ils sont au nombre de 15 dans notre département. 3 agents sont restés en télétravail suite aux visites médicales.

Pour le retour en présentiel, les collègues doivent toujours effectuer une visite médicale auprès du médecin de prévention. L'administration ne fait plus le décompte des cas COVID.

## 6) Préparation des services aux coupures d'électricité programmées (pour information).

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** avaient demandé cette présentation lors de la FS précédente (rappelons que les chefs de service avaient eu cette présentation dès janvier...).

Le sujet n'est plus vraiment d'actualité à ce jour avec le retour du beau temps... IL n'y a pas eu à le mettre en œuvre. Mais ce plan reste actif en cas de besoin pour l'hiver prochain.

## 7) Rapport de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) sur le site de Montville et réponse de l'administration (pour information).

Ce service est un point noir immobilier du département. C'est une passoire thermique.

Des contacts ont été pris avec la mairie mais sans résultats pour le moment.

Dans le cadre de la création du service de Gestion Comptable, un travail sera effectué sur l'éclairage pour permettre que les deux étages aient la même qualité. A la demande de l'ISST, ces travaux seront financés par la FS. Là encore, il est dommage que ces travaux n'aient pas été pensés lors de la création du service...

## 8) Adaptation de la prévention du risque incendie aux nouvelles organisations de travail (pour information)

Avec les nouvelles organisations de travail (notamment le télétravail), la prévention du risque incendie doit être adaptée avec notamment l'adaptation des formations guide et serre file.

Une note de service a été diffusée dans le réseau. Ce qu'il faut retenir, c'est que tout le monde est guide-file et c'est le plus gradé présent dans le service qui prendra la fonction de serre-file. C'est lui qui doit savoir qui est présent dans son poste le jour J. Le guide file se saisit du brassard et prend la fonction.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont revenus sur les exercices d'évacuation à la cité administrative dans le cadre des nouveaux locaux et les points de rassemblements. L'assistant de prévention va revenir vers la société Agile, qui gère maintenant les locaux de la cité.

Il n'y a plus de matérialisation au sol des espaces d'attente sécurisées pour les personnes à mobilité réduite, car la cité est classé en Établissement Recevant des Travailleurs, et non plus ER Public.

Nous avons eu un point sur le risque SEVESO. Nous sommes dans le cadre d'un Plan particulier d'intervention (PPI) consultable sur le site de la préfecture.

Confinement risques industriels : Il n'y a plus de salle de confinement dans la Cité. On parle de salle de mise à l'abri des personnels. Elle ne doit pas durer plus de 8h.

## 9) Point cité administrative

### - Bilan du déménagement de la DRFIP au terme de la tranche 2 (pour information) :

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour indiquer que les difficultés de la tranche 1 se sont retrouvées lors de la tranche 2. Notamment les espaces de convivialité, les ascenseurs en panne dans l'aile C... Et surtout il fait toujours très froid à la Cité administrative. La solution s'est améliorée grâce aux températures extérieures plus clémentes. Mais le matin, la température était de 17°C.

Quant au déménagement, il s'est globalement bien déroulé et les représentants **F.O.-DGFIP 76** se sont associés à la Direction pour reconnaître la qualité du travail fourni par l'équipe BIL ainsi que par les collègues de l'ESI qui ont fait les réinstallations dans la foulée des postes informatiques.

Nous sommes revenus aussi sur la situation des Personnes à Mobilité Réduite (PMR). C'est toujours le statu quo même si la Direction nous indique travailler activement sur le sujet.

Il est inacceptable que dans la nouvelle cité, les PMR ne puissent plus circuler seules alors qu'elles le faisaient auparavant. Et que nos gouvernants mettent ce point en avant comme chantier prioritaire dans la presse...

### - Installation des services de la DRFIP au terme de la tranche 3 (pour avis).

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** ont demandé ce qu'il en était pour l'installation des bureaux des organisations syndicales. Car dans les plans présentés par la DRFIP à cette FS, aucune mention n'est faite de notre réinstallation.

Le Président n'a pas pu nous donner de réponse.

Face à nos demandes, le Président a indiqué que ce point devait être réglé pour la prochaine FS.

Un groupe de travail Cité va se réunir aussi pour fixer les nouvelles conditions d'utilisation du parking de la cité administrative dans le but d'avoir des critères communs.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** ont voté « pour ».

## 10) Travaux immobiliers en cours et achevés au 1<sup>er</sup> mai 2023 (pour information).

### - Création du SGC de Neufchatel en Bray :

Dans le cadre de la création du SGC de Neufchatel en Bray, les représentants **F.O.-DGFIP 76** ont fait remonter les interrogations des collègues sur plusieurs points :

- la densification d'occupation du bâtiment avec l'arrivée d'agents de la chambre d'agriculture,
- les conditions d'accueil des différents services,
- Les aménagements communs (restauration, toilettes, ...),
- Les conditions d'évacuation et de sécurité,
- Le chauffage dans le bâtiment...

Concernant l'installation de ce service, les organisations syndicales ont demandé à ce qu'une visite de service soit organisée dans le cadre de la Formation Spécialisée pour suivre les travaux puisqu'il y aura une co-activité avec une autre entité (la chambre d'agriculture).

#### **- Sites Fécamp :**

Dans le cadre de l'arrivée du service du SIE Parisien, l'administration avait le projet d'acquérir le bâtiment Ferry (où se trouve le SGC de Fécamp).

Suite à la note du Premier Ministre visant à la densification d'occupation des bâtiments administratifs, cette acquisition ne se fera plus. On garde le bail avec une extension de celui-ci et rénovation des locaux.

Et cela se traduira aussi par une densification du bâtiment Leclerc à terme.

### **11) Nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État et espaces de travail dynamiques (pour information).**

Tous les projets immobiliers doivent dorénavant être réalisés à l'aune de cette circulaire du Premier ministre.

Le site de Fécamp entre dans ce cadre et c'est pour cela que l'acquisition du bâtiment Ferry ne se fera pas.

Dans cette circulaire, les bureaux en flex office apparaissent.

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** interviennent en indiquant que lors des premiers travaux concernant la Cité, vu la densification, ils avaient posé la question des bureaux en flex office. La réponse de l'Administration avait été bien sûr que non, alors que les premiers écrits de la Politique Immobilière de l'État les mettaient en avant.

Là encore, nous avons raison...

Nous suivrons de près l'application du flex office dans notre administration.

### **12) Questions diverses**

#### **- Chauffage de l'Hôtel des finances du Havre :**

Nous avons souhaité que soit abordé les problèmes récurrents du chauffage au centre des finances du Havre.

Le raccordement au réseau de la mairie ne se fera qu'en 2025. IL reste donc deux hivers à fonctionner avec les deux chaudières qui ont plus de quarante ans. Et tous les ans, il y a des problèmes de chauffage sur le Havre.

La Direction nous a indiqué que les deux chaudières étaient réparées et que les pièces avaient été changées.

Il est inadmissible que les températures aient été aussi basses aussi longtemps. Cela ne doit pas se reproduire les hivers prochains.

**- Mise en place des Comités Médicaux :**

Les représentants **F.O.-DGFIP 76** sont intervenus pour dénoncer les modalités d'élection des membres du conseil médical qui représenteront les collègues lors de la tenue des instances.

A l'instar de notre fédération, nous avons indiqué notre profond désaccord.

Pour finir, le président indique la date du prochain CSAL : le 20 juin et de la prochaine commission immobilière : le 22 juin.

Vos représentants à cette FS :

**Delphine BARBETTE, Séverine GOMES-FERREIRA, Bernard DEMARTHE et Hervé PINEL**

**Pour recevoir nos newsletters en direct, vous pouvez vous abonner :**

*« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible » (Saint Exupéry)*